



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



©Tdh/Olivier Girard

+7,000,000

Enfants et jeunes
privés de liberté
chaque année dans
le monde

+4,000

Acteurs de la justice
bénéficient, chaque
année, d'un dévelop-
pement de leurs
capacités

70%

Des procédures
judiciaires et des
décisions sont prises au
niveau de la commu-
nauté

Théorie du Changement

Programme Accès à la Justice (A2J)

Contexte

Les enfants et les jeunes entrent en contact avec la loi pour diverses raisons: en tant qu'accusés ou témoins dans des procédures pénales, en tant que parties dans des procédures familiales, en tant que victimes de violences physiques ou psychologiques, d'abus sexuels, de tortures et d'autres formes de mauvais traitements, ou d'autres crimes ou violations des droits. Les résultats de ces affaires peuvent être extrêmement importants pour la vie des enfants et des jeunes, tant à long terme qu'à court terme, et entraver considérablement leur développement et leurs opportunités si l'accès à la justice n'est pas assuré de manière adéquate. La justice des enfants a été mise en avant comme une priorité à traiter, suite à la Convention du Droits de l'Enfant et à l'Observation générale du CRC 24/2019.

Objectif

Tdh veut contribuer à une amélioration significative et à la promotion d'un accès à une justice sûre, restauratrice et inclusive pour les enfants et les jeunes, où leurs droits sont respectés.

Population cible

- Les enfants (-17 ans) et les jeunes (18-24 ans) qui sont des délinquants (présumés), des victimes et des témoins dans divers processus et systèmes judiciaires, ou qui risquent de l'être. De nombreux enfants et jeunes qui sont parties à des processus judiciaires en tant que délinquants ou té-

moins (présumés) peuvent également être des survivants de la violence (y compris la violence sexuelle et sexiste). Une approche centrée sur les survivants sera appliquée dans toutes nos interventions. Les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés (CAAFAG) constituent également un groupe cible.

- Les membres de la famille des enfants et des jeunes en conflit avec la loi.
- Enfants accompagnants leurs mères en détention.
- Les autorités judiciaires et les professionnels travaillant avec des enfants en contact avec la loi.
- Communautés et acteurs de la justice coutumière.

Expertise et contribution au changement

Le travail du programme A2J se concentre sur les voies de changement interdépendantes suivantes, contribuant aux ODD 5 et 16:

1. **Les garanties procédurales** sont renforcées dans les systèmes de justice pour enfants.
2. **L'accès inclusif et non discriminatoire à la justice**, avec un accent sur la justice de genre, est priorisé.
3. **Les systèmes de justice pluriels** sont renforcés et interagissent officiellement ensemble.
4. **La cohésion sociale** est renforcée par la promotion de la justice locale pour les enfants et les jeunes ainsi que par leur rôle d'agents de changement pour parvenir à des sociétés pacifiques.

Approches de différenciation

Plaidoyer et participation fondés sur des données probantes:

- L'initiative mondiale sur la justice avec les enfants, unique en son genre, est une plateforme de plaidoyer à plusieurs niveaux qui favorise les partenariats entre les organisations, les praticiens, les universités, les enfants et les jeunes.
- Organisation du congrès mondial sur la justice avec les enfants, alimenté par des événements consultatifs régionaux et nationaux préparatoires
www.justicewithchildren.org

Partenariat et localisation:

- Travailler en étroite collaboration avec les autorités judiciaires nationales et locales et les groupes communautaires
- Soutenir le développement des capacités pour améliorer la disponibilité et la qualité des systèmes centrés sur l'enfant

Publication et expertise technique sur le cadre législatif et répressif et les pratiques judiciaires:

- Production de connaissances via recherche
- Soutenir l'élaboration de règlements et de politiques et législations primaires et secondaires

Approche multisectorielle

Accès à la justice et Migration:

Recherche, plaidoyer et interventions pour assurer la protection judiciaire des enfants en déplacement, y compris la détention administrative, la violence sexuelle et sexiste et la traite des enfants.

Accès à la justice et Santé:

Garantir l'accès aux services de santé périnatale pour les femmes enceintes (et leurs enfants de moins de 5 ans) en contact avec la loi, en mettant l'accent sur les personnes privées de liberté et en accordant une attention particulière aux victimes de violence sexuelle et sexiste.

Accès à la justice et Protection:

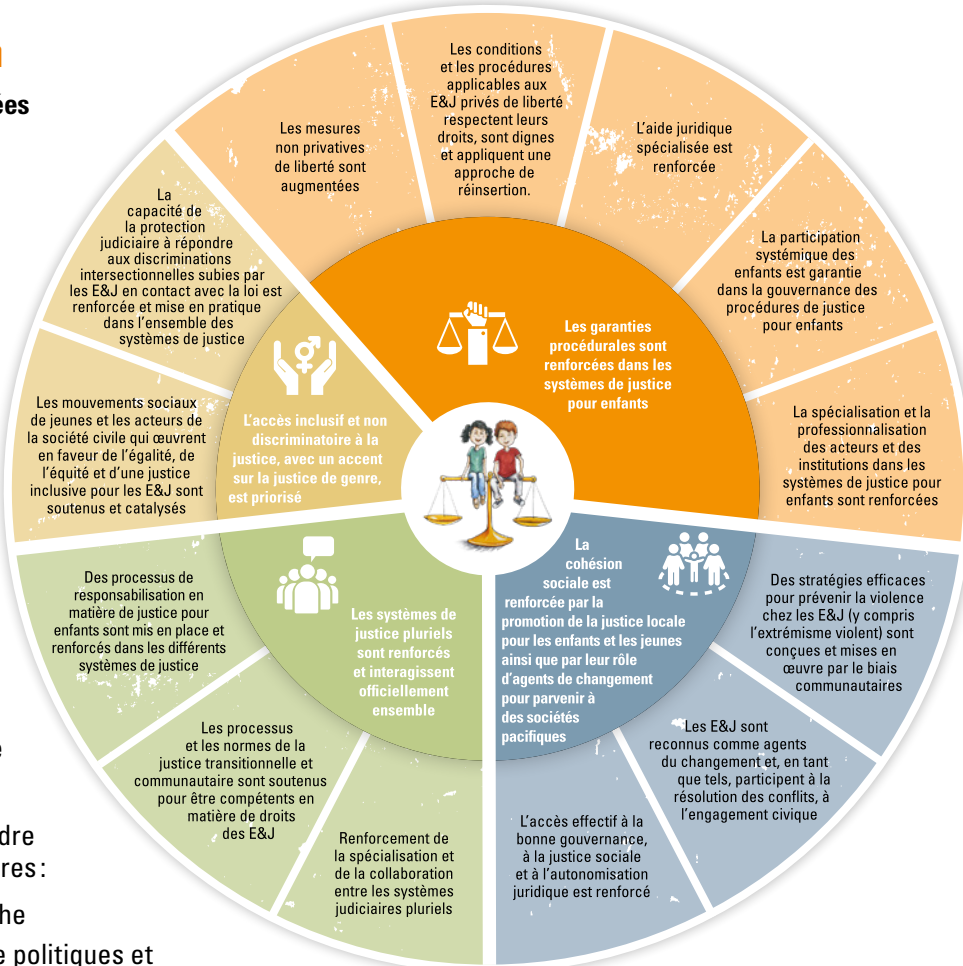
Santé mentale et soutien psychosocial et gestion des cas pour les enfants en conflit avec la loi. Participation des enfants à la justice. Collaboration dans les domaines liés aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés et à la violence sexuelle et sexiste, en mettant l'accent sur le mariage des enfants.

Accès à la justice et l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH):

Amélioration des conditions WASH et élaboration de normes/protocoles WASH pour les centres de détention.

Accès à la justice et à l'innovation/ICT4D:

Développement et pilotage de « E-justice/Justice numérique » et conception et mise en œuvre de plateformes d'apprentissage innovantes sur la justice des enfants.



Alignement sur les priorités institutionnelles

Nexus:

Contribuer à la résilience des systèmes judiciaires en cas de crise, aide juridique aux enfants touchés par les situations d'urgence, y compris les enfants privés de liberté, et activités de cohésion sociale au sein des communautés en conflit.

Changement climatique:

Réduction de l'empreinte carbone de Tdh liée aux activités de justice, plaidoyer pour la « justice climatique » avec les enfants (litiges stratégiques et droits d'association et de réunion pacifique des enfants), et réduction de l'impact climatique sur les enfants privés de liberté.

Genre et diversité:

En appliquant une approche globale d'intégration, en créant une appropriation et une application complète de la politique de genre et de diversité de Tdh, y compris par nos partenaires multisectoriels. En appliquant une approche d'expertise programmatique (Justice de Genre) avec un focus sur les enfants et les jeunes en contact avec la loi qui sont des survivants de la violence basée sur le genre et un soutien aux mouvements sociaux et organisations de jeunes féministes qui travaillent sur l'égalité et l'équité.

Contact

For more information please contact:

Yann Colliou yann.colliou@tdh.org

Marta Gil marta.gil@tdh.org